

ASSEMBLEE GENERALE

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à participer à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu

VENDREDI 6 AVRIL 2018 à 20 heures
à la MJC de Morteau

Ordre du jour

- 1/ Rapport moral
- 2/ Rapport d'activité
- 3/ Rapport financier et commission de contrôle
- 4/ Tarif des cotisations.
- 5/ Rapport de la commission technique
- 6/ Renouvellement par moitié du Comité et de la Commission de contrôle.
- 7/ Programme des activités de l'année.
- 8/ Questions diverses et règlement de la cotisation annuelle.

Rappel important concernant les cotisations

Le bureau a décidé qu'en l'absence de règlement de la cotisation durant deux ans, les membres sont considérés comme démissionnaires. Si vous n'avez pas réglé votre cotisation 2017, pensez à celle de 2018 au moment de l'assemblée générale.

Le traditionnel pot amical terminera nos travaux.

Le Comité